

Nombre de membres

En exercice 19

Présents 14

Votants 16

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

LE 13 OCTOBRE À 20 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 06 octobre 2025

Présents : Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - ~~Philippe BOULOUMIÉ~~ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - ~~Céline KNAP~~ - Richard TISSEUR - ~~Cédric PASSOS~~ - ~~Nadège JACHEZ~~ - ~~Ivann LECOURT~~ - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

Excusés avec pouvoir : Philippe BOULOUMIÉ à Véronique MOUNIER
Nadège JACHEZ à Lucie TEPPE DUPELOT

Excusés : Céline KNAP - Cédric PASSOS - Ivann LECOURT

Secrétaire de séance : Christine VAN LANDER

2025.035- RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2024

Monsieur le Maire expose :

Créé par l'article 5 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique et codifié aux articles L231-1 à L 231-4 du Code général de la fonction publique, le rapport social unique (RSU) s'est substitué au rapport sur l'état de la collectivité (REC) depuis le 1er janvier 2021.

Il s'agit d'une obligation légale. Ce rapport, désormais élaboré chaque année, dresse un état des lieux de la situation du personnel dans la collectivité au 31 décembre de l'année écoulée.

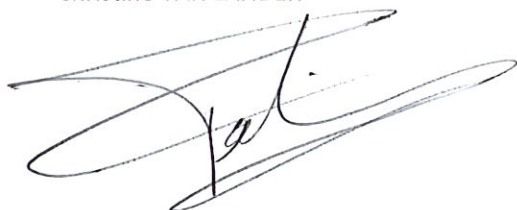
Il récapitule des données chiffrées relatives aux différentes caractéristiques du personnel telles que les effectifs, le temps de travail, la rémunération, les conditions de travail, la formation et les droits sociaux selon une liste d'indicateurs déterminée, à partir desquels peuvent être établies les lignes directrices de gestion (LDG) qui définissent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines dans chaque collectivité territoriale.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de prendre acte de la présentation du rapport social unique de la collectivité de Cuzieu portant sur l'année 2024 joint en annexe

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport social unique 2024.

La Secrétaire de séance,
Christine VAN LANDER



Le Maire,
Jean-François RASCLE,

